



UNION INTERPARLEMENTAIRE
CHEMIN DU POMMIER 5, CASE POSTALE 330
CH-1218 LE GRAND-SACONNEX/GENEVE, SUISSE



Genève/Bruxelles, le 1^{er} décembre 2010

SESSION ANNUELLE 2011 DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Depuis 2002, l'Union interparlementaire et le Parlement européen conduisent conjointement un processus connu sous le nom de *Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*, qui est le mécanisme permanent par lequel les parlements exercent un droit de regard sur cette organisation intergouvernementale et qui en constitue de facto la dimension parlementaire. Le principal objectif de la Conférence est d'accroître la transparence de l'OMC vis-à-vis de l'extérieur et de l'amener à rendre compte aux parlementaires en tant qu'élus.

Nous sommes heureux de vous informer que la prochaine session de la Conférence parlementaire sur l'OMC se tiendra à Genève les **21 et 22 mars 2011**. Pour la première fois depuis son lancement, la Conférence se tiendra dans les **locaux de l'OMC**, au Centre William Rappard à Genève. Le choix de ce lieu est hautement symbolique. Face aux nouveaux défis que devra relever le système commercial mondial en raison de la crise économique et financière, des parlementaires du monde entier se réuniront au Siège de l'OMC pour débattre des moyens de relancer le Cycle de Doha et d'assurer une gestion plus équitable de la mondialisation grâce aux règles multilatérales et disciplines de l'OMC.

Comme précédemment, la prochaine session de la Conférence parlementaire sur l'OMC est destinée principalement aux **parlementaires spécialisés dans le commerce international** dans leurs parlements respectifs. La participation à cette conférence leur donnera la possibilité d'obtenir des informations de première main sur les évolutions les plus récentes des négociations du Cycle de Doha, d'entrer en contact avec des négociateurs des gouvernements et des représentants de l'OMC, d'échanger de vues et d'expériences avec des collègues d'autres parlements, et de dialoguer avec des représentants de la société civile.

Nous espérons vivement que votre parlement participera à la prochaine session de la Conférence parlementaire sur l'OMC et nous nous réjouissons à la perspective de recevoir, en temps utile, les noms de vos délégués.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de notre très haute considération.

Theo-Ben Gurirab
Président de l'Union interparlementaire

Jerzy Buzek
Président du Parlement européen